

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires d'été de la Guilthèque : le mercredi et le samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi et le vendredi : de 10 h à 12 h 30 jusqu'au 27 août. Reprise des horaires normaux à partir du 30 août.



Agenda

Jeudi 25 août

A partir de 14 h - Halle Baucina - Marché

Vendredi 26 août

Dès 17 h 30 - Boulodrome - Intégrale Guilérienne - Semi nocturne

Samedi 27 août

Dès 19 h - Espace Pagnol - Association O MĀ'OHĪ NUI - Concert

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 26 août

2022

n° 2267

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 27 août de 10 h à 12 h en mairie

Anne CARRO, Adjointe au Maire

Etat civil

Naissances

RODRIGUES Adryano,
QUILLIVIC Alba

Mariages

PRIMEL Valentin & GUIET Amandine

Décès

LE CORRE Thérèse (92 ans)
ESNAULT Danielle (76 ans)
ROZEC Anne (98 ans)

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) / SAMU : 15 /
Pompiers : 18 / Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 / Taxi
Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 / Taxi Laurent : 06 74 22 91 88



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
et tous les jours, de 12 h à 14 h.
Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 27 août faire
le 15.

Fêtons la rentrée ensemble !!!

Samedi 3 septembre



Forum des associations
de 9 h à 13 h
à l'espace Pagnol

Guilers fête sa rentrée

A partir de 15h

Au centre-ville

Plus d'informations en pages
intérieures

La rentrée à la Guilthèque

Concert de
JAZZ

Sam. 10 sept. à 14 h

Par Dominique VALERI
à la Guilthèque

Du 14 au 17 sept.

Vente annuelle de documents déclassés
à la Guilthèque



Du 1^{er} sept au 29 oct.

Portraits de bénévoles - exposition photos
à la Guilthèque



La mairie vous informe

Crise Sécheresse

Appel à la réduction des usages de l'eau

Compte tenu de la situation de sécheresse qui s'aggrave, le préfet du Finistère a décidé de placer l'intégralité du département du Finistère en situation de « crise sécheresse ». Il s'agit du niveau d'alerte le plus élevé.

A ce titre, sont notamment interdits par arrêté préfectoral (liste non exhaustive, se reporter à l'annexe de l'arrêté publié sur le site internet de la mairie) :

- les manœuvres de vannes, vidanges et remplissages de plans d'eau,
- nettoyages de bâtiments, voirie, voitures, bateaux...
- arrosages de terrains de sports, pelouses, golfs, espaces verts...
- fonctionnement des douches de plage, fontaines publiques...

L'arrêté prescrit également des baisses de consommation des sites industriels et des interdictions d'irrigation.

Certaines mesures de dérogation, très limitées, resteront possibles, par exemple pour des motifs sanitaires.

Les services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), de l'office français de la biodiversité (OFB) renforceront leurs contrôles. Le non respect des dispositions de l'arrêté est sanctionné par une amende prévue par le code de l'environnement d'un montant maximum de 1 500 € pouvant aller jusqu'à 3 000 € en cas de récidive.

Le préfet du Finistère rappelle que la situation est tendue et appelle chacun à la vigilance dans sa consommation en eau quelle que soit son origine.

Interdiction d'utilisation des barbecues collectifs

De plus, la métropole a pris un arrêté visant à interdire l'utilisation des barbecues collectifs sur les espaces publics propriété de la métropole, dont ceux présents sur la commune. Pour rappel, les barbecues sauvages sont également strictement interdits sur l'ensemble des espaces situés sur le territoire communal. L'organisation de barbecue est autorisée pour les seuls propriétaires et ayants droits dans le strict respect des conditions listées dans ci-dessous.



Restriction temporaire du feu en prévention du risque incendie

Par arrêté préfectoral, le préfet du Finistère interdit tout lancement de feux d'artifices et de fumigènes pour le mois d'août.

Les dispositions prévues par l'arrêté du 29 juillet dernier interdisant le brûlage à l'air libre (feux de camps, feux de joie, écobuage agricole, etc.) et soumettant l'usage du barbecue au strict respect de certaines conditions restent en vigueur jusqu'au 30 septembre.

La prévention des incendies, dont 90 % est d'origine humaine, est l'affaire de tous. Restons vigilants.

Pour mémoire, les barbecues restent autorisés pour les seuls propriétaires et ayants droits dans le strict respect des conditions suivantes :

- Ils doivent faire l'objet d'une surveillance continue,
- Une installation fixe ou mobile pour barbecue ne peut être installée sous le couvert des arbres,
- Il est nécessaire de disposer à proximité du foyer d'une prise d'arrosage, prête à fonctionner, ou d'une réserve d'eau d'une capacité suffisante pour permettre l'extinction complète du barbecue,
- Après utilisation, le barbecue devra impérativement être éteint par arrosage,
- L'utilisation de combustibles d'allumage reste possible mais devra faire l'objet d'une vigilance particulière, tant s'agissant de leur stockage que de leur utilisation, afin d'éviter, notamment, tout risque de combustion spontanée.



Retrouver l'ensemble des arrêtés sur le site internet de la Ville

Broyage de déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur la plateforme de Kérébars aura lieu le **lundi 29 août**. Les opérations se termineront le **mardi 30 août** au soir. Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.



Incivilités

Des incivilités portant atteinte à la tranquillité des habitants nous ont été signalées sur la commune. La municipalité appelle à la responsabilité des parents pour surveiller leurs enfants mineurs qui commettent ces incivilités.

Votre avis compte ! - Projet Régional de Santé

En vue de l'élaboration du prochain Projet Régional de Santé, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et l'ARS Bretagne procèdent à l'évaluation du projet actuel via un questionnaire en ligNe accessible sur <https://consultation-sante.jenparle.net>. Les questions portent sur la santé au sens large : prévention et promotion de la santé, offre de soins, santé mentale, santé environnementale, handicap ou encore accompagnement de la perte d'autonomie et du vieillissement.

Prévention influenza aviaire

Tout particulier détenteur de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux doit installer un filet de protection autour de ses animaux ou les enfermer. Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant puis contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations. Pour rappel, les particuliers détenteurs de basse-cour doivent se déclarer, conformément à l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

Conciliateur de justice



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 5 septembre** de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37.

C.C.A.S.

Promenade des aînés



Le Centre Communal d'Action Sociale organise une promenade pour les aînés, le **vendredi 16 septembre**. Au programme : visite de la Vallée des Saints, restaurant et visite de la chocolaterie Grain de Sail. Prévoir chaussures de marche. Départ de Guilers à 8 h au parking Pagnol rue Saint Valentin. Inscription et règlement à l'accueil, jusqu'au 10 septembre. Participation de 38 €.

Education, enfance, jeunesse

Menus de la cantine du 1^{er} et 2 septembre

| Judi | Vendredi |
|--|--|
| Pain & tomates vinaigrette | Pain & melon |
| Tagliatelles ½ complète* & carbonara (lardons VOF) | Steak haché (VOF) & purée de pommes de terre |
| Fromage lait de vache et de chèvre & fruit de saison | Compote de pomme* |

* : bio / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur

Guilthèque

Évènement à venir

Du 1er septembre au 29 octobre : Exposition de photographies « Portraits de bénévoles »

Samedi 10 septembre à 14 h : Concert de Jazz par Dominique VALERI

Du 14 au 17 septembre : Vente annuelle de documents déclassés

Samedi 24 septembre à 10 h30 : Atelier ludique et participatif à la parentalité « Chouette, ressentons nos émotions ! ». A destination des enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Durée 1 h. Sur inscription.

Samedi 1^{er} octobre à 14 h : Causerie « Connaissez-vous l'histoire de la Consulaire ? » avec Arlette Roudaut.

Vie associative

Forum des associations



Découvrez les associations de Guilers le **samedi 3 septembre** de 9 h à 13 h au forum des associations à l'espace Pagnol.

Partage



L'association Partage est fermée pour congés du 26 juin au 26 août. Réouverture le 27 août à 13 h 30. Bonnes vacances !

Téléthon

Une réunion de préparation du Téléthon 2022 aura lieu le **lundi 5 septembre** à 20 h dans la salle Claudel sous la mairie. Toute personne voulant intégrer notre équipe de bénévoles est la bienvenue !



Club Émeraude

Le club sera présent au Forum des associations. Les personnes désireuses d'adhérer au club pourront venir s'y inscrire ainsi que celles qui veulent pratiquer l'activité gym santé. Les activités du club reprendront le **mardi 6 septembre**.

Compter Lire Ecrire

L'association la CLE (Compter - Lire - Ecrire) propose aux enfants scolarisés dans les écoles primaires de Guilers, un accompagnement à l'aide aux devoirs, les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30, hors vacances scolaires, dans les salles sous la mairie.

1 - Les parents intéressés peuvent dès à présent procéder à une pré-inscription en adressant un mail à : lacleguilers@laposte.net. Les inscriptions définitives ne seront enregistrées qu'à la rentrée de septembre.

2 - Pour l'année scolaire prochaine, afin d'assurer au mieux la mission qu'elle s'est donnée, l'association CLE recherche plusieurs personnes motivées, pouvant offrir un peu de leur temps pour apporter leur soutien à des élèves du primaire (CP à CM2) durant toute l'année scolaire 2022-2023, hors périodes de vacances, les lundi et/ou mardi et/ou jeudi (suivant disponibilité de chaque bénévole) de 16 h 30 à 17 h 30. Le nombre d'enfants pouvant être accueilli dépendra du nombre de bénévoles actifs. Pour obtenir tous renseignements complémentaires ou pour répondre favorablement à cette demande, transmettre un courriel à lacleguilers@laposte.net ou nous rendre visite sur le stand de la CLE au Forum des Associations.



Vie associative (suite)

Centre socio-culturel L'Agora

Le Monde en Images

Vous avez voyagé en France ou à l'étranger et vous souhaitez partager vos photos ou diaporamas... N'hésitez pas à prendre contact avec le centre socioculturel L'Agora ! Tous les derniers vendredis du mois, le centre socioculturel propose une animation "le Monde en Images" afin de faire découvrir des régions/pays à travers des diaporamas. Il est possible d'avoir de l'aide pour le montage du diaporama.

La cybercommune

Connaissez-vous votre espace informatique sur Guilers ? La cybercommune de L'Agora propose depuis plus de 20 ans des cours d'initiation informatique, des temps d'entraide dans les usages numériques et d'objets connectés (smartphone, montre ...), des activités diverses du lundi au samedi matin. Ceci est possible grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles. Si vous êtes à l'aise avec un usage informatique et que vous souhaitez le partager, venez nous rencontrer au Forum des associations le 3 septembre ou à L'Agora pour rejoindre l'équipe de la Cyber. Si vous êtes plutôt réseau nous recherchons également des personnes pour l'équipe d'administrateurs de notre réseau informatique.

Récolter les graines de vos jardins et potagers

L'été est déjà bien entamé, les fruits sont à croquer, à nous de récolter ! Le collectif de la Forêt des comestibles vous invite à récolter les graines de vos jardins et potagers dès que vous pouvez. Vous trouverez des conseils et astuces via le site https://greenastic.com/fiche/recolter_graines/ Un rendez-vous d'échange de graines sera programmé à la rentrée alors à vous de jouer !



Plaquette de rentrée

La plaquette de rentrée est en cours de distribution sur la commune. Si vous ne l'avez pas reçu après le 1er septembre, n'hésitez pas à passer en chercher une ! Elle est également consultable sur le site Internet du centre.

Inscriptions au forum des associations

Le centre socioculturel démarre ses inscriptions lors du forum des associations à l'Espace Pagnol. Les inscriptions se poursuivront en septembre aux horaires habituels du centre social.

Visite d'entreprise : Aéroport Brest Bretagne

Vendredi 30 septembre, départ à 9 h du centre socioculturel L'Agora, covoiturage et mini-bus : 6 € pour les adhérents / 10 € pour les non-adhérents. Inscriptions avant le 19 septembre ; fournir copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité avant le 19/09.

Le jardin partagé La Forêt des comestibles prépare sa rentrée.

Vous souhaitez rejoindre le collectif des jardiniers et mettre la main à la terre ? Vous êtes le.la bienvenu.e ! Afin d'organiser la saison 2022-2023, une réunion aura lieu le **lundi 29 août** à 18 h à L'Agora.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de L'Agora, au 02 98 07 55 35 ou par mail agora@guilers.org

A nos sens

Bénéficiez des services de la toute nouvelle structure associative « A nos sens », basée sur Guilers et dont les activités se déroulent toute l'année. L'association vous propose de simplifier vos démarches autour de la santé et de votre mieux-être.

- pour les adhérents : conciergerie de santé, visites à domicile, appels réguliers si besoin, relations médecins, pharmacies, kinés, infirmières, prêt d'accessoires de santé...
- pour tout public : service de location de tables de massage ou autre matériel de mieux être.

Renseignements au 06 69 92 53 97, par mail à contact@anossens-asso.fr ou via le site internet www.anossens-asso.fr.

Questions pour un champion

L'activité reprendra le **mercredi 31 août**. Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale comme dans le jeu télévisé et ont lieu à la salle Manon des Sources :

- le mardi de 19 h à 22 h
- le mercredi de 13 h 45 à 17 h 45
- le vendredi de 14 h à 18 h

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous pouvez aussi venir faire un essai. L'association sera présente au forum des associations.

Vie associative (suite)

Les vents du large

Les vents du large seront présents au forum des associations, venez nous rendre visite. Nous recrutons des chanteurs et des musiciens.

Contact : 06 31 82 80 30

Sport

Intégrale Guilérienne

Semi nocturne, le **vendredi 26 août** au boudrome de Pen ar C'hoat. Doublette 4 parties. Inscription sur place à partir de 17 h 30, jeu du bouchon à 18 h 30. Mise + 30% + coupes. Buvette et restauration.

Contact : integrale.guileriesienne@gmail.com



Guilers Rando



Les randonnées reprennent ! Elles ont lieu tous les jeudis après-midi. Départ à 14 h de la place de la mairie pour des boucles de 10 km et de 12 km selon l'état du terrain et du temps. Aucune participation financière n'étant demandée, il est entendu que les guides ne sont pas responsables. Les participants doivent s'assurer par leurs propres moyens. Le port des chaussures de randonnée est vivement recommandé pour des questions de sécurité.

Guilers Athlétisme

Samedi 3 septembre :

• Inscriptions : Le Club d'Athlétisme sera présent au Forum des Associations de 9 h à 13 h pour les Inscriptions, les renouvellements de licences et tout renseignement (présence des entraîneurs). Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur le site du club : www.guilersathle.fr onglet « Adhésion ».

Le Club propose 3 activités : Athlétisme, Running et Marche Nordique.

• Suite au Forum des Associations et à partir de 14 h à la salle d'athlétisme (complexe L. Ballard) :

- "Portes ouvertes" : découverte de la salle et des installations
- Séance découverte de l'athlétisme : découverte et initiation à l'athlétisme pour les jeunes nés entre 2012 et 2016 (catégories Eveil Athlé et Poussins).
- Séance découverte de la marche nordique : découverte et initiation à la marche nordique. Bâtons prêtés par le club.
- Assemblée générale (à partir de 17 h 30) : Assemblée Générale du Club à laquelle sont invités tous les licenciés. Un moment de convivialité est prévu à l'issue de cette AG.

Dimanche 4 septembre : 9 h 30 parking cimetière. Sortie running.



ASG



Reprise pour les débutants (U6 à U9) : **Samedi 3 septembre** à 10h

samedi 27/08 : U18 : opposition contre seniors C, U14, U16 & U17 : match amical contre Coataudon, U15 : match amical contre Locmaria

Dimanche 28/08 : Seniors A : match à Lanrivoaré à 15 h (1er tour de coupe de France), Seniors B : reçoit ASPTT B

Inscriptions pour la saison 2022-2023 : Pour les renouvellements ou pour une nouvelle inscription, tous les documents sont disponibles sur le site du club (www.asguilers.fr). Une séance d'inscription sera organisée le samedi 3 septembre de 9 h à 13 h au forum des associations (Espace Pagnol).

Sport (suite)

Section Cyclotourisme



La section Cyclotourisme de l'Amicale Laïque sera présente au forum des Associations. Pour les personnes intéressées, les inscriptions seront prises sur le stand. N'hésitez pas à venir pour tous renseignements.

Dimanche 4 septembre, circuit N° 28 : G1 départ 8 h 15 distance 105 km, G2 départ 8 h 15 distance 88 km, G3 départ 8 h 30 distance 67 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD

Vie commerciale

Les Ateliers BLE NOIR

Les horaires de nos Ateliers Blé Noir, au centre bourg, vont changer à partir du **1^{er} septembre**.

Ils seront les suivants:

- dimanche et lundi : fermé
- mardi et mercredi : 11 h - 14 h
- jeudi, vendredi et samedi : 10 h - 19 h

Il est important de noter que pour maintenir notre qualité de service et continuer à vous servir des douzaines ou 1/2 douzaines de crêpes à emporter, celles-ci seront servies UNIQUEMENT le jeudi, le vendredi et le samedi.

Par ailleurs, ajoutez bien à vos agendas le retour de notre fameux Kig ha Farz, sur place ou à emporter, à partir du **15 septembre**, également le jeudi, le vendredi et le samedi UNIQUEMENT. A bientôt !

Pour tous renseignements tel : 02 98 02 25 13 / www.blenoir.com



Vie paroissiale

- messe chaque jeudi à 9 h 15
- **Samedi 27 août** messe à 18 h à Guilers
- **Dimanche 28 août** messe à 10 h 30 à Plouzané
- Pardon de Bodonou – **11 septembre 2022** : Les musiciens et les chanteurs de la paroisse sont invités à participer à l'animation du pardon de Bodonou. Ils seront accompagnés par le groupe Balafeen. La répétition est prévue à Milizac, à l'école Notre Dame à 20 h 30, le **vendredi 2 septembre**. Se faire connaître dans les accueils paroissiaux ou en envoyant un mail à : paroisse.guilers@wanadoo.fr, d'où vous seront envoyés programme, partitions et MP3.

Divers

Trouvés

Trouvés : chat roux avec collier marron, peluche girafe, corde pour élagage, lunettes de vue avec étui, clé de voiture avec porte clé.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

Liste des animaux en fourrière consultable sur le site web de Brest.

Botanique et sac à dos à Kéroual

Le **26 août** à 9 h 30, rendez-vous au manoir de Kéroual pour une balade à la découverte des plantes sauvages, des arbres et des jardins.

Informations et inscriptions : espacesverts@brest-metropole.fr : 02 98 33 50 50 / infos@brest-metropole.fr

O MĀ'OHI NUI - Concert

Le **samedi 27 août**, l'association « O MĀ'OHI NUI » organisera à Guilers dans l'espace Marcel Pagnol un concert du groupe polynésien TENARI SOUND. Une buvette et une restauration sur réservation aura lieu sur le site qui sera ouvert à partir de 19 h.

Contact Teva TEMAURI 06 62 17 94 29